

# MOBILITÉS PROFESSIONNELLES DANS LA RÉGION GRAND EST

219

DÉCEMBRE 2016

↖ ↗ ↘ ↙ ↕ ↔ ↠ ↡ ↢ ↣ ↤ ↥ ↦ ↧ ↨ ↩ ↪ ↫ ↬ ↭ ↮ ↯ ↰ ↱ ↲ ↳ ↴ ↵ ↶ ↷ ↸ ↹ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ DÉPLACEMENT



En 2012, ce sont près de 2,3 millions d'actifs résidants occupés qui sont concernés par les migrations professionnelles dans la région Grand Est. La majeure partie d'entre eux (91 %) résident et travaillent au sein de la région Grand Est, 2 % travaillant dans une autre région française et 7 % à l'étranger, principalement dans les pays limitrophes : Luxembourg, Suisse, Allemagne et Belgique.

L'étude des liens domicile-travail au sein de la région Grand Est permet de mesurer la relation entre les différents territoires qui la composent et d'évaluer le degré

de porosité entre les anciennes régions. Cette exploration permet par ailleurs de jauger l'intensité des relations avec les pays limitrophes, caractéristique singulière de cette nouvelle grande région française.

Enfin, l'étude des liens entre lieux de résidence et lieux de travail permet d'éclairer la façon dont les différents territoires s'organisent et s'articulent au quotidien. Elle permet, ce faisant, d'éclairer en quoi cette organisation, ainsi que les héritages des politiques publiques, façonnent la mobilité.

### Une région fortement tournée vers ses franges...

En 2012, les actifs résidents de la région Grand Est étaient 150 000, soit 7 %, à travailler dans un pays limitrophe, et 50 000 dans une région française limitrophe, soit un peu plus de 2 %.

Les échanges avec les régions limitrophes, qu'elles soient étrangères ou non, se caractérisent par un déficit migratoire important. Ce déficit est particulièrement marqué pour la Lorraine, avec des actifs très fortement tournés vers le Luxembourg et dans une moindre mesure vers l'Alsace.

### Des échanges entre les anciennes régions inscrits dans la proximité

À l'échelle de la région Grand Est, ce sont 30 000 actifs qui échangent entre anciennes régions, soit un peu moins de 1,5 % des actifs occupés résidant dans la région Grand Est. La logique des échanges entre les anciennes régions répond avant tout à une logique de proximité et d'opportunité.

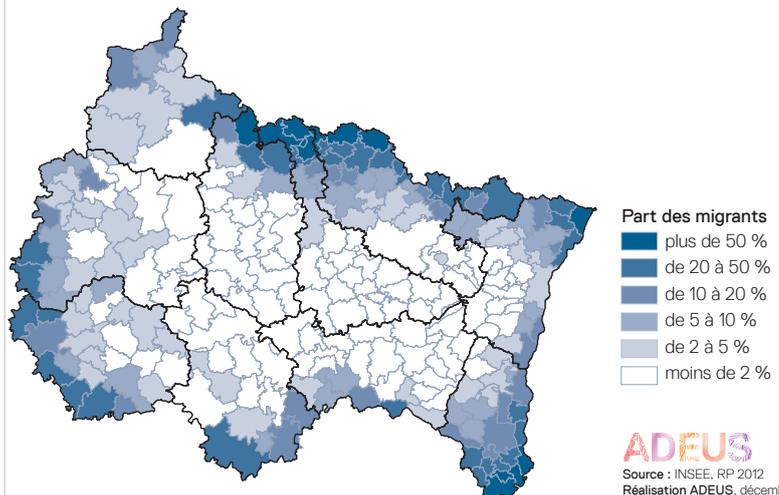
La proximité apparaît de façon claire avec les seules communautés de commune en bordure de région qui échangent fortement avec la région voisine.

L'opportunité de l'échange est quant à elle associée aux différences plus ou moins fortes existant entre les territoires limitrophes, notamment du point de vue des revenus.

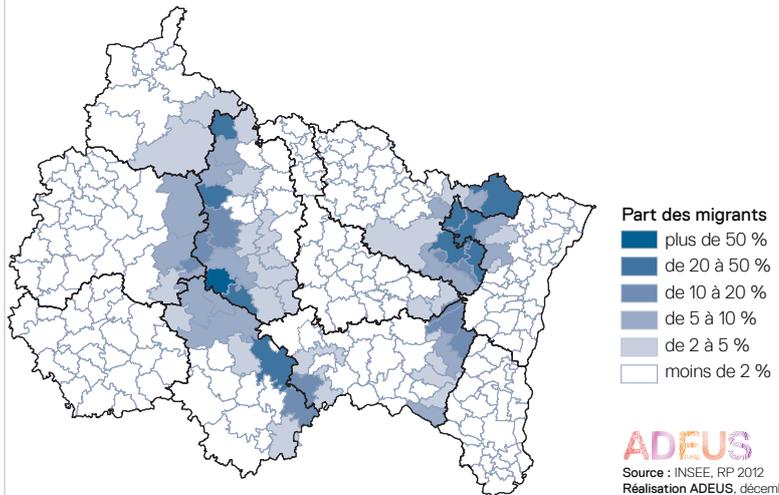
La comparaison de la carte des revenus médians et celle des échanges entre anciennes régions montre qu'en Alsace, le seul secteur tourné vers la Lorraine est celui de la Petite-Pierre, qui est également le seul à se trouver en décalage négatif du point de vue du revenu médian par rapport au secteur de Forbach. Un autre exemple est celui de la Meuse, où les actifs résidant dans la partie ouest du département sont assez largement tournés vers les départements champenois.

Cet impact du revenu et de l'importance de l'emploi n'est du reste pas spécifique aux migrations entre les anciennes régions et fonctionne assez largement quels que soient les territoires considérés. De fait, les frontières administratives des anciennes régions sont sans réel effet sur la continuité des flux, la distance moyenne parcourue par les actifs des intercommunalités en frange des anciennes régions étant similaire à celle des autres intercommunalités avec 19 km, contre 20 km respectivement.

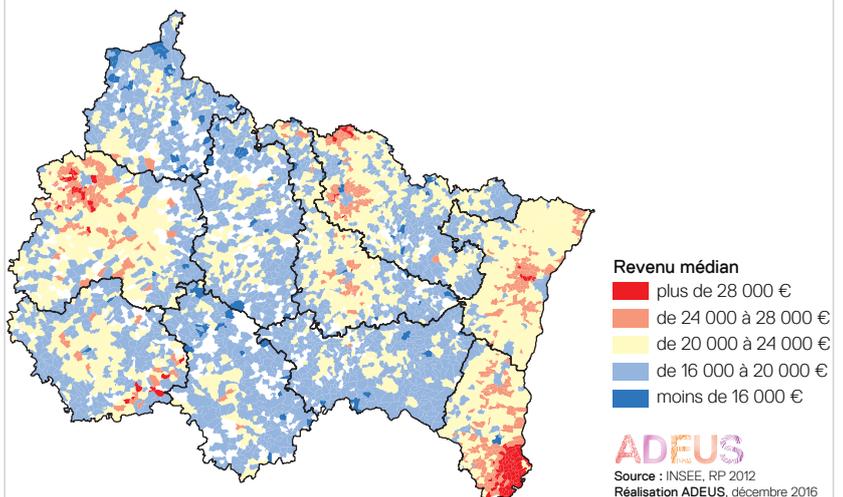
PART DES ACTIFS MIGRANTS DES INTERCOMMUNALITÉS TRAVAILLANT HORS DE LA RÉGION GRAND EST



PART DES ACTIFS MIGRANTS DES INTERCOMMUNALITÉS VERS LES ANCIENNES RÉGIONS LIMITROPHES



REVENU MÉDIAN DES COMMUNES DE LA RÉGION GRAND EST



## Une incidence limitée de l'organisation urbaine sur les distances de déplacement

Les distances moyennes de déplacement se situent dans une fourchette relativement serrée avec 16,1 km pour l'Alsace, contre 17,2 km pour la Champagne-Ardenne et 17,7 km pour la Lorraine, soit un écart d'un peu plus de 1,5 km.

Comme le montre le tableau suivant, l'écart de la Lorraine par rapport à l'Alsace est avant tout lié à la part plus importante des migrations externes aux anciennes régions. C'est d'ailleurs parce que cette part est sensiblement plus faible en Champagne-Ardenne que les distances externes n'ont que peu d'incidence sur la moyenne globale.

## Une organisation urbaine qui affecte plus sensiblement les modes de déplacement

Au-delà des distances, qui sont donc faiblement marquées par l'organisation urbaine des territoires, les modes de déplacement utilisés pour les déplacements domicile-travail présentent eux un tableau plus contrasté.

Traditionnellement, plus les distances sont importantes, plus la part des transports collectifs est élevée. Ceci se vérifie pour toutes les anciennes régions, et la part la plus élevée des transports collectifs est celle de la Champagne-Ardenne pour les distances supérieures à 100 km. Ceci est naturellement lié à la pendularité vers Paris, principalement réalisée en TGV. Pour les déplacements plus courts, en revanche, les Champardennais sont les moins utilisateurs des transports collectifs, et ce pour toutes les distances. Inversement, les Alsaciens utilisent sensiblement plus les transports collectifs, et ce pour toutes les distances. Peut-être plus que des explications de nature culturelle ou de proximité avec l'Allemagne, la densité semble ici être le facteur le plus discriminant, ce dernier élément étant par ailleurs central dans la détermination de l'offre.

## Points communs et singularités dans le Grand Est

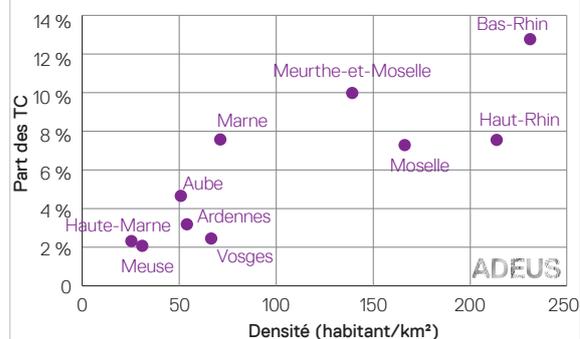
La distribution de l'emploi dans les départements en fonction de la taille de la commune en nombre d'emploi permet de dégager trois grands types d'organisation de l'emploi dans les territoires. Les deux départements alsaciens, ainsi que la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, apparaissent comme fortement urbanisés avec un maillage urbain dense et fortement structuré. Ce sont des territoires où les très petites communes sont rares. À l'opposé, les départements de la Champagne-Ardenne, à l'exclusion de la Haute-Marne, ainsi que la

**DISTANCES MOYENNES DES MIGRATIONS DOMICILE-TRAVAIL INTERNES ET EXTERNES AUX ANCIENS PÉRIMÈTRES RÉGIONAUX**

	Alsace		Lorraine		Champagne-Ardenne	
	Flux (en %)	Distance moyenne (en km)	Flux (en %)	Distance moyenne (en km)	Flux (en %)	Distance moyenne (en km)
<b>Internes</b>	86	15,1	84	15,7	93	16,1
<b>Externes</b>	14	37,1	16	35,7	7	90,7
<b>Ensemble</b>	100	16,1	100	17,7	100	17,2

Source : INSEE, RP 2012

**DENSITÉ D'HABITANTS ET PART DES TRANSPORTS COLLECTIFS DES MIGRATIONS PENDULAIRES DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION GRAND EST**



Source : INSEE, RP 2012

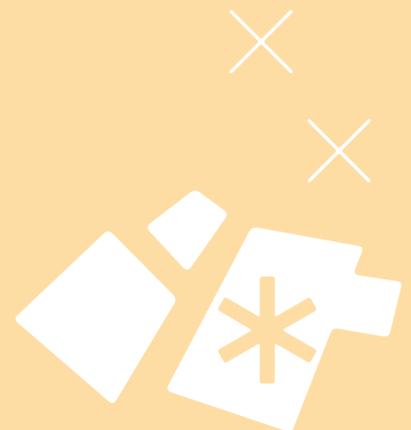
Meuse et les Vosges se caractérisent par leur faible poids démographique et la part importante des emplois situés dans des communes de petite taille. Enfin, dernier département faisant une sorte de synthèse entre ces deux groupes, la Marne, avec un poids très important de l'agglomération rémoise, parallèlement à une part importante des emplois dans des communes de petite taille. Ces différences dessinent des territoires qui se distingueront les uns des autres par l'importance plus ou moins forte de la ruralité.

# Conclusion et enjeux

Les mobilités professionnelles dans la région Grand Est apparaissent fortement marquées par les histoires respectives des territoires qui la composent, ainsi que par l'importance du fait transfrontalier dans cette région.

La dimension fortement métropolitaine des territoires alsaciens, centre et nord lorrains est marquée par une propension plus élevée aux échanges entre communes dans ces territoires, ainsi que par un recours accru aux transports collectifs par rapport aux autres territoires. À l'inverse, les autres territoires, ceux de la Champagne-Ardenne et du reste de la Lorraine, avec une dimension agricole plus affirmée et une dynamique démographique plus mesurée sur les cinquante dernières années, présentent des niveaux d'échanges moins élevés. Ces différences ne sont pas uniques et montrent l'importance de la prise en compte des spécificités des différents territoires dans les logiques de planification, notamment à des échelles régionales.

Les relations professionnelles qui unissent les anciennes régions les unes aux autres sont avant tout inscrites dans la proximité et sont d'autant plus marquées que les différences de niveaux de revenus sont fortes. Comme pour les échanges entre anciennes régions, les mobilités professionnelles transfrontalières s'inscrivent également dans une relative proximité, et ces relations sont d'autant plus intenses que les différentiels de revenu avec les pays limitrophes sont importants.



## Notes connexes :

- *La Grande région Est en mouvement. L'éclairage des agences d'urbanisme*, septembre 2015
- *Indicateurs de liens entre territoires : quels premiers enjeux pour la grande région*, Les notes de l'ADEUS n° 166, juillet 2015
- *Les marchés locaux du travail organisés selon quatre réseaux d'échanges*. INSEE Analyses Grand Est n° 24, octobre 2016



L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**  
Validation : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**  
Équipe projet : **Benjamin Puccio (chef de projet),  
Jessica Berlet, Timothé Kolmer, Benoît Vimbert**  
PTP 2016 - N° projet : **1.3.3.2**  
Photo et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149  
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables  
sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)